

<https://enseignants.se-unsa.org/Le-Ministere-veut-renforcer-l-accompagnement-psychologique-des-eleves>



Enseignants de l'Unsa

# Le ministère veut renforcer l'accompagnement psychologique des élèves

- Je suis... - PsyEN -

Date de mise en ligne : jeudi 18 février 2021

---

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

---

Le ministère vient de publier une circulaire au BO du 18 février, afin de renforcer l'accompagnement psychologique des élèves. Elle y invite les personnels de l'Education nationale à repérer, orienter et prendre en charge les élèves en situation de fragilité psychologique dans le contexte de la crise sanitaire. Mais surtout, elle y reconnaît le rôle prépondérant des PsyEN en tant que ressources pour la sensibilisation des personnels, des élèves et des parents.

Ainsi est mentionnée la possibilité pour les personnels et les familles de consulter les PsyEN, « personnels spécialisés », dont la mission d'écoute et de conseil joue un rôle déterminant en termes de prévention, de détection et d'accompagnement.

Depuis le mois de mars, nous, PsyEN du SE-Unsa, n'avons eu de cesse d'alerter sur les difficultés psychologiques engendrées par la pandémie et ses conséquences délétères en termes de perte de repères, angoisses, et autres troubles psycho-affectifs ([lire notre article](#)). Plus largement, depuis la création du corps unique des PsyEN en septembre 2017, nous n'avons cessé de faire valoir nos compétences pour remplir l'ensemble de nos missions, telles que décrites dans la circulaire du 28/04/2017, parmi lesquelles figurent les suivis psychologiques, la prévention du décrochage, le soutien aux équipes pédagogiques, la contribution à la formation des personnels... Cette liste n'est évidemment pas exhaustive, mais il aura fallu une pandémie mondiale pour que nos missions soient reconnues au-delà de la passation de tests psychométriques. Et encore, il aura fallu que six mois se soient écoulés après le début de cette crise. Rappelons notamment que, durant le confinement du printemps, des cellules psychologiques ont été organisées dans de nombreuses académies sans le concours des PsyEN... Il était particulièrement choquant de voir que de nombreuses décisions en lien avec la santé psychique des élèves et des personnels étaient prises sans solliciter les PsyEN dont ce sont les missions.

L'avis du SE-Unsa

Le SE-Unsa ne peut que se féliciter de cette prise de conscience des difficultés psychologiques que les PsyEN constatent quotidiennement dans l'exercice de leurs fonctions, mais surtout de la (re)connaissance de leurs missions.

Le SE-Unsa regrette toutefois que les outils de sensibilisation mis à disposition des personnels sur *Eduscol* n'aient pas fait l'objet d'une coélaboration avec le concours de PsyEN, mais aient été élaborés avec le soutien de l'hôpital Robert Debré.

Seule une représentation institutionnelle de la psychologie à tous les niveaux (DSDEN, rectorat, ministère) pourra assurer que ce ne soit plus le cas dans l'avenir.

Enfin, *Je vous ai compris* aurait pu être le titre de cet article. En effet, le ministère vient de comprendre à quel point les enfants et adolescents souffraient psychologiquement de la période que nous traversons. Il vient également de comprendre que, parmi ses personnels, figuraient des psychologues formés et compétents dans le repérage et l'accompagnement de ces élèves.